

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 362/2022

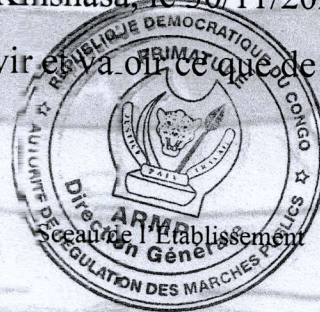
A la société AFRI-CHEM SOLUTION Pty

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/CEEC/DG/DSG/MPI/2022, conclu avec le CEEC, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million nonante-sept mille trois cent dix-huit, septante-sept centimes (USD 1 097 318,77) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains sept mille six cent quatre-vingt-un, vingt-trois centimes (USD 7 681.23).

Fait à Kinshasa, le 30/11/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général